

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 31 MARS 1848.

Crédit extraordinaire de 9,000,000 de fr. au Département de la Guerre.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Les circonstances actuelles imposent au Ministre de la Guerre l'obligation de demander à la Législature un crédit extraordinaire de *neuf millions de francs*, pour être employé comme il est indiqué au tableau joint au projet de loi.

Nous ferons remarquer toutefois qu'il est impossible de déterminer dès à présent, d'une manière certaine, les besoins réels de chaque service, ce qui nous met dans l'impérieuse nécessité de demander pour la totalité du crédit, un vote de confiance à la Législature.

Le Ministre de la Guerre s'engage néanmoins à faire régler par des arrêtés royaux, l'emploi de la partie ou, s'il le faut, de la totalité de l'allocation, en classant les dépenses d'après les divers articles du Budget de son département.

Il donne d'ailleurs à la Législature, l'assurance que la plus sévère économie présidera aux dépenses et que le crédit ne sera employé en totalité qu'en cas de nécessité absolue et bien constatée.

Dans l'espoir que les explications qui précèdent suffiront pour justifier la demande de crédit extraordinaire dont il s'agit, nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien faire du projet de loi ci-joint, l'objet de vos plus prochaines délibérations.

Le Ministre de la Guerre,

BON CHAZAL.

PROJET DE LOI.

eopold,

Roi des Belges,

À tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances est chargé de présenter aux Chambres législatives, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est accordé au Département de la Guerre un crédit de *neuf millions de francs* (9,000,000 fr.), pour les dépenses extraordinaires et éventuelles dudit Département, jusqu'au 1^{er} septembre 1848.

ART. 2.

Le roi déterminera par des arrrêts, l'emploi de ce crédit entre les divers articles du Budget de la Guerre, selon les besoins réels du service.

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Donné à Bruxelles, le 31 mars 1848.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Finances.

VEYDT.

Le Ministre de la Guerre,

B^{on} CHAZAL.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

BUDGET DE 1848,

Demande d'un crédit extraordinaire destiné à faire face aux dépenses qui résultent de l'augmentation de l'effectif de l'armée, depuis le 1^{er} mars 1848 jusqu'au 1^{er} septembre de la même année.

BUDGET.			NATURE DES DÉPENSES.	AUGMENTATION DE L'EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES POUR UN MOIS.		
Chapitre.	Section.	Article.		Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	
II	2	1	Solde de l'infanterie.	Avec vivres ou logement et nourriture.....	9,600	»	288,000	»
				Avec pain en garnison.....	9,600	»	288,000	»
				1 ^{re} mise et objets d'habillements à distribuer aux hommes rappelés sous les armes.....	»	»	»	»
					19,200	»		
II	2	2	Solde de la cavalerie.	Avec vivres ou logement et nourriture.....	550	500	16,500	15,000
				Avec pain en garnison.....	550		16,500	
				1 ^{re} mise et objets d'habillement à distribuer aux hommes rappelés sous les armes.....	»	»	»	»
					1,100	500		
II	2	3	Solde de l'artillerie.	Avec vivres ou logement et nourriture.....	1,450	1,500	42,900	43,000
				Avec pain en garnison.....	1,450		42,900	
				1 ^{re} mise et objets d'habillement à distribuer aux hommes rappelés sous les armes.....	»	»	»	»
					2,860	1,500		
II	2	4	Solde du génie.	Avec vivres ou logement et nourriture.....	290	»	8,700	»
				Avec pain en garnison.....	290	»	8,700	»
				1 ^{re} mise et objets d'habillement à distribuer aux hommes rappelés sous les armes.....	»	»	»	»
					580	»		
			Total général de l'augmentation de l'effectif...		25,740	2,000		
II	3	1	Pain en garnison.	Infanterie.....	9,600	»	288,000	»
				Cavalerie.....	550	»	16,500	»
				Artillerie.....	1,450	»	42,900	»
				Génie.....	290	»	8,700	»
					11,870	»		
II	3	2	Fourrages en nature.	Cavalerie.....	»	500	»	15,000
				Artillerie.....	»	1,500	»	45,000
					»	2,000		
II	3	5	Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux.....		»	2,000	»	60,000

SOLDE et allocations journalières EN MOYENNE.	MONTANT DE LA DÉPENSE.			Observations.
	Pour 1 mois.	Pour 6 mois.	Par article DU BUDGET.	
» 51	146,880 00	881,280 00	2,280,000 00	La première mise de petit équipement figure dans la demande de crédit, dans l'hypothèse de l'appel à l'activité des miliciens de la levée de 1847.
» 72	207,560 00	1,244,160 00		
»	»	154,560 00		
» 79	13,035 00	78,210 00	210,000 00	Idem.
1 00	16,500 00	99,000 00		
»	»	52,790 00		
» 09	29,601 00	177,606 00	445,000 00	Idem.
» 90	58,610 00	231,660 00		
»	»	55,734 00		
» 04	5,568 00	53,408 00	83,000 00	Idem.
» 85	7,595 00	44,570 00		
»	»	5,222 00		
» 16	46,080 00	276,480 00	341,836 00	
» 16	2,640 00	15,840 00		
» 16	6,864 00	41,184 00		
» 16	1,392 00	8,352 00		
1 50	19,500 00	117,000 00	481,500 00	
1 55	60,750 00	364,500 00		
» 09	5,400 00	32,400 00	32,400 00	

SOLDE et allocations journalières EN MOYENNE.	MONTANT DE LA DÉPENSE.			Observations.
	Pour 1 mois.	Pour 6 mois.	Par article DU BUDGET.	
"	"	200,000 00	200,000 00	Renouvellement d'objets de harnachement pour la grosse cavalerie et renouvellement partiel pour la cavalerie légère.
" 04	2,400 00	14,400 00	14,400 00	
" 05	17,803 00	106,850 00	106,850 00	
"	10,000 00	60,000 00	60,000 00	Déplacements éventuels par suite des diverses positions dans lesquelles les corps peuvent se trouver.
"	31,000 00	186,000 00	186,000 00	Transports de matériel et de bagages à la suite des corps.
"	3,000 00	30,000 00	30,000 00	Augmentation du nombre des corps de garde selon les diverses positions que les corps occuperont.
" 46	88,320 00	529,920 00	1,182,168 00	
" 74	71,040 00	426,240 00		
" 46	5,064 60	30,387 60		
" 74	4,062 60	24,375 60		
" 46	13,163 20	78,991 20		
" 74	10,567 20	63,403 20		
" 46	2,677 20	16,063 20		
" 74	2,151 20	12,787 20		
"	"	120,000 00	1,180,000 00	
"	"	70,000 00		
"	"	180,000 00		
"	"	70,000 00		
"	"	770,000 00		
"	2,000 00	12,000 00	12,000 00	Pour subvenir aux besoins de divers services à créer.
"	"	100,000 00	100,000 00	Approvisionnement éventuel pour le service des ambulances et consommation d'une plus forte quantité de médicaments.
"	"	80,000 00	330,000 00	
"	"	250,000 00		Augmentation du nombre des malades et achat d'objets matériels indispensables pour assurer convenablement le service des hôpitaux
"	"	48,223 00		
"	"	17,400 00		
"	"	5,000 00		
"	"	25,000 00		
"	"	175,840 00	501,463 00	
"	"	100,000 00		
"	"	20,000 00		
"	"	"		
"	"	110,000 00		

BUDGET.			NATURE DES DÉPENSES.	AUGMENTATION DE L'EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES POUR UN MOIS.	
Chapitre.	Section.	Article.		Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
V	»	2	Matériel du génie. { Outils de sapeurs-mineurs, de terrassiers, de charpentiers, de menuisiers, de ma- çons, etc..... Instruments mobiles de défense, tels que barrières, chevaux de frise, chevalets, sacs à terre, etc..... Matériaux, tels que fer, plomb, cuivre, clous, etc..... Objets divers, tels que cabestans, crics, chèvres, pompes à incendie, manœuvres d'écluse Travaux indispensables pour la mise en état de défense des ouvrages des places.....	» » » » » »	» » » » » »	» » » » » »	
VII	»	UNIQ.	Dépenses secrètes, éventuelles et imprévues.....	»	»	»	»
VIII	»	UNIQ.	Ambulances	»	»	»	»

SOLDE et allocations particulières EN MOYENNE.	MONTANT DE LA DÉPENSE.			<i>Observations.</i>
	Pour 1 mois.	Pour 6 mois.	Par article DU BUDGET.	
»	»	299,500 00	1,000,000 00	
»	»	409,800 00		
»	»	18,700 00		
»	»	72,000 00		
»	»	200,000 00		
»	»	125,585 00	125,585 00	
»	»	100,000 00	100,000 00	Solde et habillement dans l'hypothèse d'une organisation partielle du corps.
		TOTAL.....	9,000,000 00	